



CANTON DU VALAIS  
KANTON WALLIS

Présidence du Conseil d'Etat  
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates  
Kanzlei - IVS



## COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

11 janvier 2024

### Avenir du football professionnel et de la relève en Valais

#### Signature d'une lettre d'intention

**Le Département de la sécurité des institutions et du sport (DSIS), la Ville de Sion, l'Association valaisanne de football (AVF) et le FC Sion s'engagent pour l'avenir du football d'élite en Valais. Les quatre partenaires ont signé une lettre d'intention visant à pérenniser la pratique professionnelle de ce sport. L'objectif est de permettre le développement d'une Académie cantonale de football, d'un stade d'environ 15'000 places assises, ainsi que d'un projet visant à générer des revenus à même de financer les activités d'un club professionnel. La lettre d'intention détaille les principes de coopération et de financement pour chaque partenaire ainsi qu'un planning des principales étapes prévues.**

Le Canton et la Ville de Sion sont arrivés à la conclusion que la survie du football professionnel en Valais, ainsi que la formation de la relève, dépendaient d'une coopération entre les pouvoirs publics, le milieu associatif et le secteur privé. Le Département de la sécurité des institutions et du sport (DSIS), la Ville de Sion, l'Association valaisanne de football (AVF) et le FC Sion ont ainsi élaboré un plan d'action visant à pérenniser le football professionnel et à soutenir la formation de la relève en Valais. Celui-ci est formalisé dans une lettre d'intention signée par les quatre partenaires. Le document détaille les missions de chacun et élabore les premiers contours d'un plan financier combinant les disponibilités publiques et privées.

Dans un premier temps, un concept cantonal devra être élaboré par l'AVF, en collaboration avec l'Office cantonal du sport (OCS). L'AVF aura ensuite pour mission de créer une Académie cantonale de football destinée à la formation de la relève d'élite féminine et masculine. L'objectif est également de mettre à disposition des terrains destinés à accueillir la relève du FC Sion. Les superficies nécessaires à ces deux activités seraient mises à disposition par la Ville de Sion, sous réserve de l'obtention des autorisations nécessaires. D'autres emplacements sont prévus dans le Haut-Valais et le Bas-Valais. Le Canton pourrait subventionner à hauteur maximale de 25% les coûts admis et intégrés dans le concept cantonal, sur la base de la loi sur le sport.

Il est également prévu de développer un stade d'environ 15'000 places assises en étudiant l'alternative suivante : la rénovation du stade actuel de Tourbillon ou la construction d'un nouveau stade dans le même secteur. Le futur stade devrait permettre au FC Sion d'augmenter ses revenus et être conçu pour être exploité tout au long de l'année et pas uniquement lors des matches de football. Selon les disponibilités budgétaires, le Canton est prêt à étudier une contribution financière sous forme de subvention à hauteur maximale de 30% des coûts admis, conformément à la loi sur le sport.



Pour sa part, la Ville de Sion entrerait en matière pour le développement et la présentation d'un projet de stade privé, et pourrait mettre à disposition les terrains nécessaires sur le site de Tourbillon. Elle s'engage à poursuivre l'entretien du stade actuel jusqu'à l'aboutissement d'un nouveau projet. Elle se dit également prête à étudier la mise à disposition de terrains afin d'y réaliser un projet immobilier sous l'égide d'une ou plusieurs fondations d'utilité publique.

L'Olympique des Alpes SA, propriétaire du FC Sion, interviendrait à hauteur de 30% des coûts du projet (Académie et stade), avec un plafond fixé à 50 millions de francs.

La lettre d'intention fixe un délai au 31 décembre 2024 pour aboutir à la signature d'un contrat qui permette d'avancer dans les processus et qui seul déterminera formellement les engagements pris et leur donnera force légale. Elle prévoit la mise en service de l'Académie cantonale de football en 2026 et l'ouverture du stade en 2029, sous réserve des accords des exécutifs et législatifs cantonaux et communaux.

#### **Personnes de contact**

**Frédéric Favre**, chef du Département de la sécurité, des institutions et du sport, 027 606 50 05

**Philippe Varone**, président de Sion, 079 221 12 57

**Martin Zurwerra**, président l'Association valaisanne de football, 078 15 19 55

**Christian Constantin**, président du FC Sion, 079 220 22 59